

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Exécution de projets	No SD SD-2023-4712						
OBJET	Prendre acte du rapport de reddition de compte et recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au contrat DOS-1023 en lien avec les travaux de remplacement de la glissière et du trottoir au-dessus du mur longeant la rue du Barrage.							
No dossier(s) interne(s) : DOS-1023 (ML) No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 04-Duvernay-Pont-Viau Date CE souhaitée : 2023-09-27 Date CM souhaitée : 2023-10-03								
<p>Actions : DÉPÔT RAPPORT INTÉRIMAIRE - CONTINGENCES, MODIFICATION DE CONTRAT</p> <p style="padding-left: 40px;">Demande d'achat : Oui CT requis : Oui</p> <p>Contrat</p> <p style="padding-left: 40px;">No contrat : ODS-1023 Estimation : 650 212,37 \$ Montant : 672 347,36 \$</p> <p style="padding-left: 40px;">Mode de sollicitation : SP-Soumission publique Type de contrat : Exécution de travaux Durée du contrat : 140 jours Résultat : Stradco Construction inc.</p> <p>Unité(s) administrative(s) concernée(s) Service de l'ingénierie</p> <p>Financement</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">No Règlement L-12811-F</td> <td style="width: 50%;">Titre Réfection des structures (ponts, viaducs, ponceaux)</td> </tr> </table>			No Règlement L-12811-F	Titre Réfection des structures (ponts, viaducs, ponceaux)				
No Règlement L-12811-F	Titre Réfection des structures (ponts, viaducs, ponceaux)							
<p>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;"><u>Date</u></th> <th style="text-align: left;"><u>No résolution</u></th> <th style="text-align: left;"><u>Objet</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2023-03-07</td> <td>CM-20230307-192</td> <td>ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1023</td> </tr> </tbody> </table> <p>Résumé Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat DOS-1023, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de remplacement de la glissière et du trottoir au-dessus du mur longeant la rue du Barrage, pour une période de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Stradco Construction inc. 672 347,36.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2023-141)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2023-03-07	CM-20230307-192	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1023
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2023-03-07	CM-20230307-192	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1023						

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Exécution de projets	No SD SD-2023-4712
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>En référence à la Politique de gestion et d'encadrement des contingences, il est prévu que le directeur du Service responsable doit soumettre au Comité exécutif un rapport intérimaire de reddition de compte sur l'état d'avancement des travaux pour tous les contrats visés par cette politique.</p> <p>Par conséquent, en accord avec cette politique, nous vous soumettons le rapport intérimaire de reddition de comptes sur l'état d'avancement des travaux en lien avec le contrat DOS-1023, règlement L-12811-F. À ce jour, 11 % des travaux sont complétés.</p> <p>À titre indicatif, le total des crédits autorisés pour les contingences pour ce projet représentait un montant de 58 477,70 \$ lors de l'octroi de ce contrat. En date du 21 septembre 2023, les contingences utilisées et anticipées totalisent 238 241,34 \$, ce qui représentera 40,74% de la valeur initiale du contrat.</p> <p>Les détails sont inclus au rapport intérimaire de reddition de compte annexé à la présente.</p> <p>Aussi, dans le cadre de la soumission citée en titre, des quantités et travaux non prévus au contrat ont dû être réalisés pour compléter les ouvrages ou en assurer leur pérennité.</p> <p>Le dépassement de la contingence initiale s'explique principalement par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestions des sols contaminés (Traces Québec) : 34 000,00\$ - conditions de chantier - Changement de conception dû aux conflits avec les ancrages d'un mur existant : 122 700 \$ - conditions de chantier - Remplacement des ancrages du mur de soutènement : 21 000\$- conditions de chantier - Hydro excavation : 5 000 \$-conditions de chantier - Provision (conciliation de quantités, divers) : 55 000\$ <p>À cet effet, trois (3) avenants au contrat au montant de 39 546,59 \$ ont été approuvés. Deux (2) avenants au montant de 143 694,75 \$ sont en préparation, ce qui porte le total des avenants à ce jour à 183 241,34 \$. En plus d'un montant prévisionnel de 55 000 \$.</p> <p>Le montant des contingences déjà autorisé est de 58 477,70 \$, par conséquent, une autorisation de crédits supplémentaires de 179 763,64 \$ est requise incluant le montant prévisionnel.</p>		
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>Les crédits additionnels de 188 730 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrivent dans le cadre du programme « Réfection des structures (ponts, viaducs, ponceaux) » pour lequel un montant de 9 416 000 \$ est prévu en 2023 au PTI. Financement : règlement d'emprunt L-12811-F</p>		
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>Poursuite des travaux</p>		
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>REMARQUE(S)</p>		

